FATHI

EURL capital variable 50.000 Euros 49 rue de Boulainvilliers 75016 Paris

> Tél.: 01.43.99.53.92 Fax: 01.43.99.14.83 Port: 06.52.56.05.70

Email: expertauto@laposte.net



FATHI

EURL capital variable 50.000 Euros 49 rue de Boulainvilliers 75016 Paris

> Tél.: 01.43.99.53.92 Fax: 01.43.99.14.83 Port: 06.52.56.05.70

Email: expertauto@laposte.net

RAPPORT D'EXPERTISE

REF		
EXPERT : FATHI JOSE	PH	
MANDANT:		
Dossier suivi par :		
Madame, Monsieur,		
,,		
	e vous rendre compte de no s avez confiée et qui conce	os opérations d'expertise menées dans le cadre de rne le véhicule, visible à :
Nom de l'assuré :		Date de la visite : 12/10/11 et 17/11/11
OBJET DE LA MISSION	<u>l :</u>	
, , ,		s par , afin de déterminer s'il y a
		hicule par le garage ; en vu de contradictoire afin d'obtenir une annulation de la

Cabinet d'expertise automobile FATHI 49 rue de Boulainvilliers 75016 Paris Tél. 06.52.56.05.70 EURL capital variable 50.0000 Euros SIRET 513 725 861 00019 N° TVA intracomm FR 79 513725861

Genre/Carrosserie: VP

CV administratifs: 4

Energie: ES

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE:

Marque: TOYOTA

Type: MJT1011RM164

Modèle: YARIS

HISTORIQUE DES FAITS:

En date du 04 octobre 2011, Mlle a acquis le dit véhicule auprès du garage selon « déclaration de cession d'un véhicule ».

En date du 22 août 2011, en voulant récupérer sa voiture pour se rendre à son domicile, cette dernière n'ayant pas démarré ; Mlle a fait appel à un dépanneur en la société qui a fait procéder au remorquage du dit véhicule au garage en date du 25 août 2011.

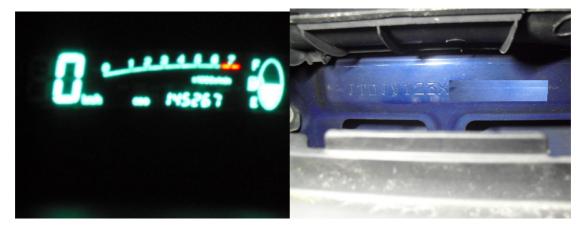
Après démontage du moteur, le garage a informé la propriétaire en la personne de Mlle que le moteur présentait des dommages d'une ampleur telle que son remplacement total était nécessaire.

En cela, cette dernière nous missionne en date du 05 septembre 2011 afin d'aboutir à un arrangement amiable dans le but d'obtenir une annulation de la vente du dit véhicule.

DEMARCHES ET CONSTATATIONS:

En date du 12 octobre 2011, nous nous sommes rendu au garage afin de procéder à une première visite de constatations.

Là, nous avons tout d'abord procédé à l'identification du dit véhicule dont le numéro de série était en conformité en rapport à celui porté sur la carte grise ; le kilométrage au compteur était de 145 267 kilomètres.



Par la suite, nous avons examiné le moteur partiellement démonté du dit véhicule, ce dernier laissait apparaître principalement plusieurs dommages aux niveaux des pistons, des soupapes, de l'ensemble distribution.



Lors de cette visite, nous avons effectivement relevé la présence de divers défauts.

En cela, nous avons procédé à la mise en place d'une expertise amiable et contradictoire prévu en date du 17 novembre 2011.

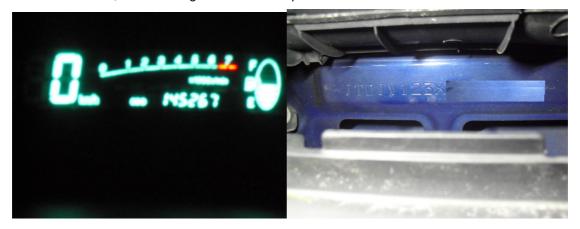
Expertise amiable et contradictoire du 17 novembre 2011 :

Personnes présentes :

- Mlle , en tant que propriétaire du dit véhicule,
- Mr...., technicien, représentant.....,
- Mr....., technicien, représentant......
- Mr..., vendeur, représentant le garage.....,
- Mr , représentant le garage ,
- Mr Joseph FATHI, expert en automobile, représentant Mlle en tant que propriétaire du dit véhicule.

Constatations:

Lors de la réunion, il a été procédé à l'identification du véhicule ; le numéro de série sur le véhicule correspond bien à la carte grise et la frappe sur le moteur correspond bien aux données du véhicule ; le kilométrage relevé au compteur est de 145 267 kilomètre.



Au cours de cette expertise, l'ensemble de l'assemblée présente a pu constaté que le moteur était déjà partiellement démonté.

D'autre part, a été relevé la présence d'une étiquette de vidange portant le logo « » et mentionnant une date du 26/11/2005 et un kilométrage de 63291 kilomètres ; ainsi que la présence d'un filtre à huile portant aussi le logo « ».

Par la suite, a été déposé le joint de culasse qui a permis de constater la présence de trois passages de liquide de refroidissement au niveau du 1^{er} cylindre, du 2^e cylindre et du 4^e cylindre.



A été déposé la pompe a huile de graissage moteur dont le rotor et le stator laissent apparaître des traces de rayures indiquant une rotation avec absence de lubrification ; d'autre part, l'alésage au niveau du bloc moteur présente aussi des traces de rayures identiques.





A aussi été procédé au démontage du piston du 4^e cylindre qui a permis de constater une usure prononcée au niveau de la tête ainsi que du cylindre respectif.



D'autre part, a été constaté la présence de rayures anormales aux niveaux des coussinets de la bielle respective du vilebrequin.



Au niveau de la culasse, a été constaté de façon générale la présence d'un manque de lubrification sur les paliers d'arbres à cames aussi bien côté admission que côté échappement.



Ainsi que la rupture de toutes les têtes de soupapes d 'échappement de façon identique dû probablement à une rupture par contact.



Au niveau du tendeur hydraulique de la chaîne de distribution, a été constaté une usure sur la surface cylindrique du plongeur dû en l'absence correct de lubrification.

En cela, il serait admissible de penser que la dite chaîne de distribution aurait sauté et ainsi créé un décalage de distribution entre les arbres à cames et le vilebrequin.

La présence d'un impact au niveau du capteur en bout de vilebrequin dont l'encoche correspond au maillon de chaîne confirme cette hypothèse.



Au vu de tous les éléments en notre possession, il est admissible de penser que tous les dommages constaté proviennent d'une mauvaise lubrification dû à la présence d'une huile souillé de par son ancienneté ; confirmé par la présence de l'étiquette de vidange indiquant une date du 26/11/2005 et un kilométrage de 63291 kilomètres ; ainsi que la présence d'un filtre à huile portant aussi le logo « . .

.....».

En cela, il serait admissible d'évoquer la présence de vices cachés origine de la destruction du moteur du dit véhicule.

<u>CONCLUSIONS :</u> Au terme de la réunion, a été procédé à un accord entre les deux parties en cause

Mr informe l'ensemble de l'assemblée présente qu'après cette date sera facturé au garage des frais de parking pour un montant de 12€TTC/jour.

Mr rajoute que le garage s'engage a faire parvenir un chèque par lettre en RAR du montant de la transaction, soit trois mille deux cent euros (3 200€), à Mlle sous quatorze jours soit au plus tard le 01 décembre 2011.

Toutefois, Mlle évoque la possibilité de passer sur place au garage afin de remettre la carte grise du dit véhicule barrée et signée selon la loi en vigueur et ainsi récupérer son chèque en mains propre.

Au terme de nos opérations d'expertise et à ce stade de nos investigations, nous concluons en l'état sur ces dires.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à Paris, le 21/11/11

Joseph FATHI

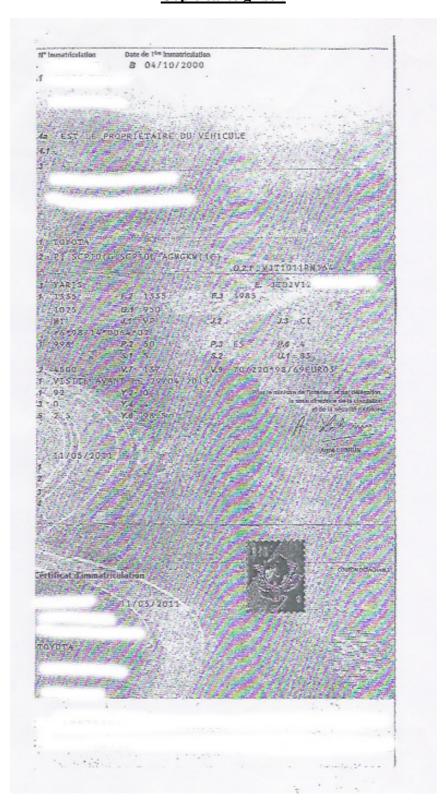
- Salla payoto

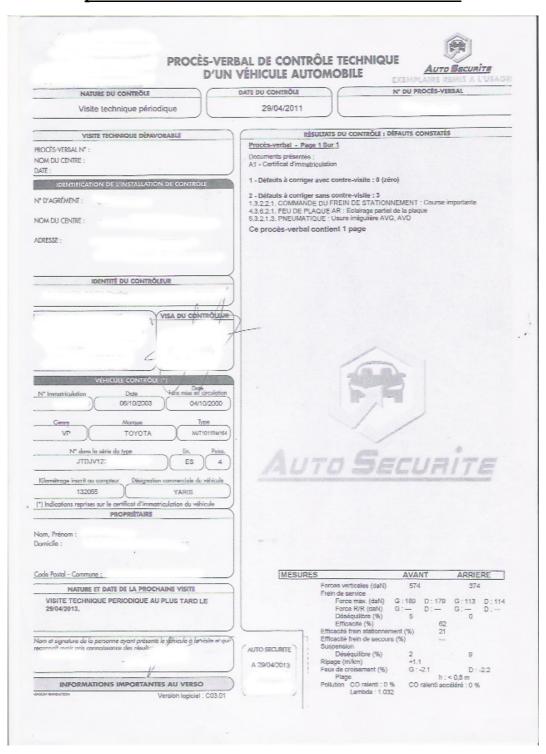
Expert inscrit sur la liste Nationale sous le numéro 003767-VE
Expert inscrit sur la liste Européenne sous le numéro FR 1 03767 78
Membre de la Fédération Française des véhicules d'époque sous le numéro P.227
Membre de la Fédération Internationale des Experts en Automobile(FIEA)
Membre de l'Alliance Nationale des Experts Automobile (ANEA)
Membre de l'Institut de l'Expertise et de l'Expert (IEE)
Membre de la Société des Ingénieurs de l'Automobile (SIA)

PIECES JOINTES:

>	Copie carte grise,
>	Copie procès-verbal de contrôle technique émis par la portant le n°
\triangleright	Copie déclaration cession du dit véhicule datée du 11 mai 2011,
\triangleright	Copie bon d'intervention émis par la société datée du 30 août 2011,
>	Copie devis de réparation émis par le garage portant le n°
\triangleright	Copie email adressé par le garage
	03 novembre 2011,
\triangleright	Copie fiche données du dit véhicule,
\triangleright	Copie lettre d'accord émise par le garage datée du 17 novembre 2011,
\triangleright	Copie procès-verbal de constatations du 17/11/2011.

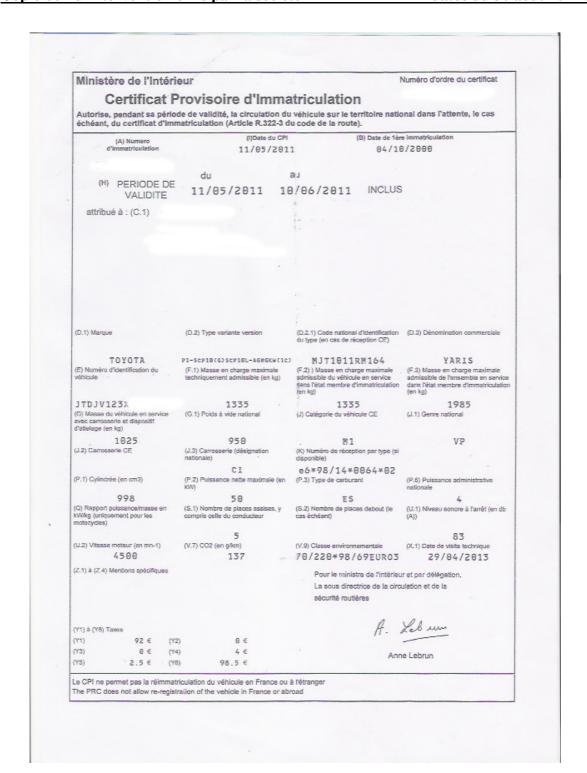
Copie carte grise:



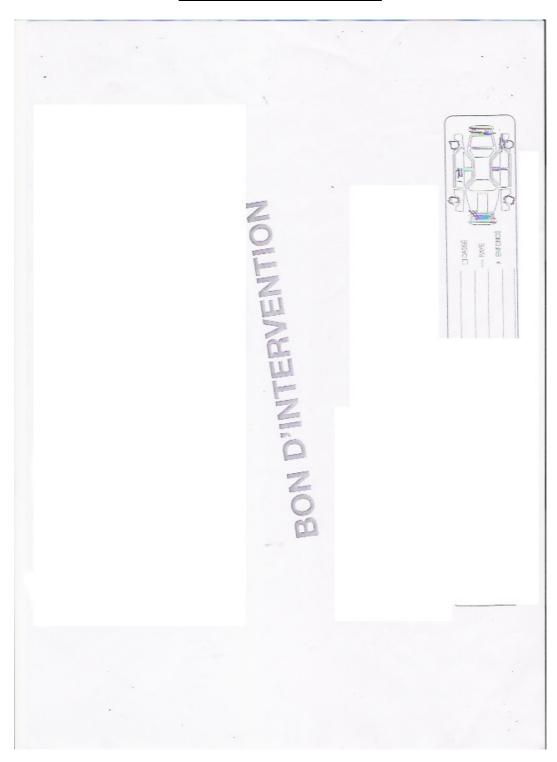


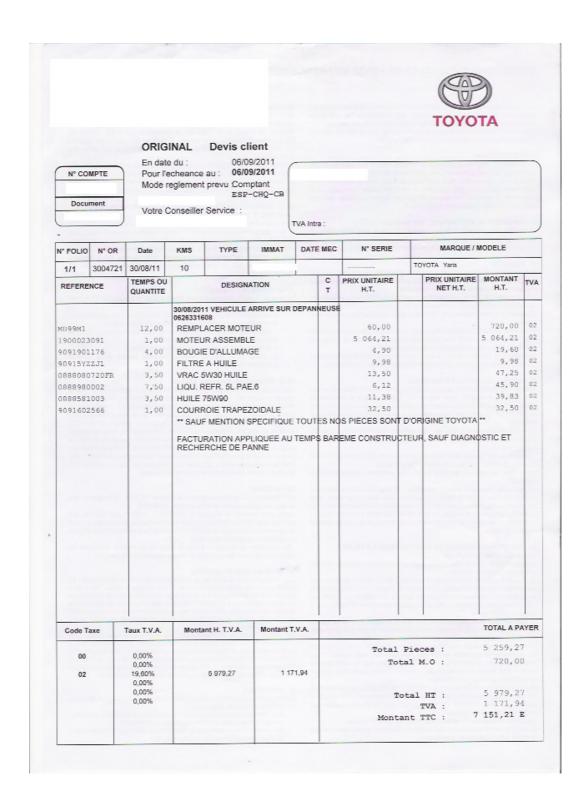
Copie déclaration cession du dit véhicule datée du 11 mai 2011 :

No. Accounts	DÉCLARATION DE CESSION D'UN VÉHICULE (A REMPLIA PAR L'ANCIEN PROPRIÈTAIRE) Articles R. 322-4 et R. 322-9 du code de la route	N° 13754°01 Examplaire n° 1 dasine è Facquérous
Je soussigné(s), NOK, NOH	DUSAGE IN CIRE ROMERY OF PRENON ON TRAISON SOCIALE.	Sietziii, lo cas echeark
domiciliò(e) à : L	Emerconylia, ss.) Type de voe (emerco), est.) Nom de la voic	
Linkston	Nos se la commune	
Code postal déclare avoir ° √ cédé		
Cádá p	our destruction le 3 0 0 4 2 0 1 1 6 1 5 8 le véhicul	n désigné ci-dessous retises dens arculators
[-	[0]4]	1 0 2 0 0 0
(A) Numbro Simmiti	riculation ICNY or describerson by vehicule (5) Date of MTT1011RM164	a 1 particulation on Applicate
TOYOTA		
VP	YARIS 10:30 Denomination commension	
a De		r SSAS II, le gas dondani
MONE MONE D'USAGE le que éche	Personne physique * Suso: M F / Personne morale *	- 5046 h, le cas echéant
Adresse camplitto:	Personne physique [4] Sano: Mi F(4) Personne physique [4] Sano: Mi	
N. Of It A		
Code post		
Présence du certificat d'in	mmatriculation : OUI NON	
	0 6 1 0 2 0 0 3	
Si oui, merci de préciser Si non, veuillez préciser le n	Date du certificat d'emmatriculation Pareiro de tomaté du certificat d'immatriculation (su nouveau lourat d'immatriculation) (su nouveau lourat d'immatriculation)	1.0500
Si non, veuillaz préciser le d Fait à Laisier 72-17 ou blander 1938 rés	(I) Date du contince d'immeritaire les on partie de la contince d'immeritaire les ont de la contince de la contince d'immeritaire les ont de la contince de la contince d'immeritaire les ont de la contince de la contince d'immeritaire les ont de la contince de la contince d'immeritaire les ont de la contince de la contince d'immeritaire les ont de la contince de la contince d'immeritaire les ont de la contince de la contince d'immeritaire les ont de la contince de la contince d'immeritaire les ont de la contince de la conti	ALOSSO // St
Si non, veuillaz poéciser le n Fais s La iciar 72-17 du Sjander 1978-148	Compared to constitute describing the following state of the second s	ALOSSO // St
Si non, veuillez préciser le n Feit s. La sel ar 72-17 ou \$ janvier 1978 sels des titres sérurisés par vols poetale Je n'appour à la révisiés de ma	(i) Date du contineal d'immatriculation (ci ancien formati d'immatriculation) (ci ancien formati d'immatriculation) (ci nouveau losmas d'immatriculation) (ci nouveau losmas d'immatriculation) (ci 1 0 4 2 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	ILOSOO // br
Si non, veuillez peòciser le n Fait à: La ioin' 72-17 ou 5 jannier 1978-198 des tions sierunistes per vite pentate Je n'opposse à tan révisitest on de ne	(i) Date du conflical d'immetriculation (et ancien formaticulation) (id ancien format d'immetriculation) (in 1) 0 4 2 0 1 1 Jour Mois à l'informatique, aux lichiers et ave l'isersis, garrante en deur d'ecct et de recidention des agrafications et ave l'isersis, garrante en deur d'ecct et de recidention des agrafications et avec l'isersis de l'entre (à recipil par l'ancien propriétaire) CERTIFICAT DE VENTE (à recipil par l'ancien propriétaire)	ILOSOO // br
Si non, veuillez peòciser le n Fait à: La ioin' 72-17 ou 5 jannier 1978-198 des tions sierunistes per vite pentate Je n'opposse à tan révisitest on de ne	I) Date du confilical d'immaticulation (ci ancien formaticulation)	<u> </u>
Si non, veuillez peòciser le n Fait A. La ioin 77-17 ou 5 janvier 1725-ris de titres séruriste par vise pentire Je ni oppose à tandudication de m Je noussailgné(a), non, non Adnesse complète : In ce la	If Date du continued d'immentionalistics (si ancien formatical dimmentionalistics) (el ancien formati d'immentionalistics) (el ancien formati d'immentionalistics) (el ancien formati d'immentionalistics) (el ancien formatical d'immentional	<u> </u>
Si non, veulitez peòciser le n Fait 6. La loi n' 72-17 du Ejander 1978 reis des tone sérurisés per visir postate Je n'appous la terledélest on de mu Je sousseligné(a), Admesse compléte : L La costate de la costat	(i) Date du centifical d'immetriculation (et ancien formaticulation) (i) ancien format d'immetriculation) (i) 3 0 0 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	<u> </u>
Si non, veuillez peòciser le n Fait à La ioin 72-17 ou 5 janvier 925-rela de store sérurisée par vite pentire Je n'ospasse à tar révisient on de m Je nousseligné(e), Non, non Adnesse complète : L Toch Coop certifie avoir vandu le véhi	If Date du contineal d'immentionalistion (cil ancien formatical dimmentionalistics) Plannisto de formatic du continue in continue de la continue de c	TEPHON, in can be disease
Si non, veuillez peòciser le n Fait 6. La loi n' 72-17 ou Ejaméer 1978 reis des titres séauties per vals postable Je n'oppesse à la révéléest on de ma Je nousseligné(a), Adnesses complère : L Fr de la Cocep Certifie avoir vandu le véhit Je certifie an outra* O O	(i) Dite du costifical d'immenticulation (su nouveau fournet de contifical d'immenticulation) (i) ancien format d'immenticulation (ii) 1 0 4 2 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	SIPER, is can senses.
Si non, veuillez peòciser le n Fait 6. La loi n' 72-17 du Ejaméer 1978 reis des titres sérurisés per vals postable Je n'opprous la trafolólesta on de mu Je nocuseligna(a), NOR. NOR. Adnesses complète: l' coop certifie avoir vandu le véhit Je certifie avoir vandu le véhit Je certifie avoir vandu le véhit	(i) Die du constitue d'immetificalisten (id ancien format d'immetificalisten) (id ancien format d'immetificalisten) (ie 3 0 0 0 4 2 0 1 1 1 Jour Boile Amelie d'immetificalisten) (iii 3 0 0 0 4 2 0 1 1 1 CERTIFICAT DE VENTE (à remplir par l'ancien propriétaire) NI DUBNOS le ces échèse e prespection commetide (à remplir par l'ancien propriétaire) NI DUBNOS le ces échèse e prespection commetide (à remplir par l'ancien propriétaire) NI DUBNOS le ces échèse e prespection commetide (à remplir par l'ancien propriétaire) NI DUBNOS le ces échèse e prespection commetide (à remplir par l'ancien propriétaire) NI DUBNOS le ces échèse e prespection commetide (à remplir par l'ancien propriétaire) NI DUBNOS le ces échèse à la particule susnommétide (a 13 0 0 0 4 2 0 1 1 1 1 Année boule désigné ci-dessus à la particule susnommétide (a 13 0 0 0 4 2 0 1 1 1 1 Année boule désigné ci-dessus à la particule susnommétide de modifier les indicabions du la l'acclusi certifical d'immetitriculation id Tindiquer : La bionnée rolle propriété side propriété propriété side side side side side side side side	SIPER, is can senses.
Si non, veuillez peòciser le n Fait 6. La loi n' 72-17 ou \$ jamée 1976 nels de titres sérurises per veu postate Je n'oppeau à la révéléation de mu Je n'oppeau à la révéléation de mu Adnesses complète : L L con l Cocep Certifie avoir vandu le véhi Je certifie no outra*	If Date du contineal d'immatriculation (di ancien formaticulation) Ile 3 0 0 0 4 2 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	SPEN, le cas dessen certificat de conformité rete justine.
Si non, veuillez peèciser le n Fait à La soin 72-17 du Sjander (918-vit de stree sémulaire per vite pentin Je m'oppesse la ri épédest on de ma Je mospesse la ri épédest on de ma Admesse complète : La con Cocep certifie avoir vandu le véhit Je certifie en outra* O Merci	(if ancies formatical dimmaticipation (an oronate do continue) in material disconstitution (and in material disconstitution (and in material disconstitution) in material disconstitution (and in material disconstitu	SPEN, le cas dessen certificat de conformité rete justine.
Si non, veuillaz peòriser le n Falt 8 La loi n' 72-17 du Ejamère 1978 nels des titres sèmulate per vots pediate Je n'approva la traviolèment en de ma Je nossasigné(s), Adinesse complète : La contine avoir vandu le véhit Je certifie avoir vandu le véhit Je certifie avoir vandu le véhit Je certifie avoir vandu le véhit	If Date du contineal d'immatriculation (di ancien formaticulation) Ile 3 0 0 0 4 2 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	SPEN, le cas dessen certificat de conformité rete justine.
Si non, veuillaz peòciser le n Falt 8 La loi n' 72-17 ou Ejanvier 1978 nels des titres sienutiels per vols pediale Je n'opprava la traviolent on de ma Je sousesigné(s), Adinesse complète : To de la Coop Certific avoir vandu le véhit Je certific avoir vandu le véhit Le certific avoir vandu le véhit Je certific avoir vandu le véhit Le c	If Date du contineal dimensationalistics (all ancies for extended or continual dimensationalistics)	Certificat de conformité certificat de conformité est disponible en préjecture), est disponible en préjecture),
Si non, veuillaz peòciser le n Fait s. La loin 73-17 ou Ejander 1318 rels des titres siduritate per vota pentate Je n'approve la tra rivoldent on de ma Je sousesigné(a), Adnesse complète : Trans la Coop Certific avoir vandu le véhit Je certific avoir vandu le véhit Je certific avoir vandu le véhit Je certific avoir vandu le véhit Adnesse	II) Date du contince d'immerificialisten (el anciene format d'immerificialisten) Ile 3 0 0 0 4 2 0 1 1 1 Avendu Ave	Certificat de conformité certificat de conformité est disponible en préjecture), est disponible en préjecture),
Si non, veuillax peòciser le n Falt 8. La loin 72-17 ou Ejander 1278 a de des titres blandels per vols pediale Je n'approva la territoria en de m Je nousesigné(a), Non. Non. Adresse complète : il re n Cone Certifie avoir vandu le vérit Je certifie an outra Von Merci Veuil.	(i) Die du coestinat d'immaticulation (et ancien formaticulation) (i) 3 0 1 0 4 2 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	SIPERA, le cas dessere certificat de conformité a site passere. est disponible en préjecture), reu un cyconnéssy a tipis seues.
Si non, veuillaz peòriser le n Falt 8 La loi n' 72-17 du Ejamère 1978 nels des titres sèmulate per vots pediate Je n'approva la traviolèment en de ma Je nossasigné(s), Adinesse complète : La contine avoir vandu le véhit Je certifie avoir vandu le véhit Je certifie avoir vandu le véhit Je certifie avoir vandu le véhit	(id ancies formati d'immatificialation (et ancies formatical d'immatificialation) (id ancies formati d'immatificialation) (id ancies formati d'immatificialation) (id ancies formati d'immatificialation) (id ancies formati d'immatificialation) (id ancies formatificial d'immatificialation) (id ancies fo	Certificat de conformité ties justile, le cas échience est disponible en préjecture), est un cyconetary a trois sours. caches
Si non, veuillax peòciser le n Falt 8. La loin 72-17 ou Ejander 1278 a de des titres blandels per vols pediale Je n'approva la territoria en de m Je nousesigné(a), Non. Non. Adresse complète : il re n Cone Certifie avoir vandu le vérit Je certifie an outra Von Merci Veuil.	(id ancies formati d'immatificialation (et ancies formatical d'immatificialation) (id ancies formati d'immatificialation) (ie 3 0 1 0 4 2 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	SIPRIN, le cas dessen SIPRIN, le cas dessen certificat de conformité a site justiné. est disponible en préjecture), fou un cyconnétique à trois sines.



<u>Copie devis de réparation émis par le garage portant le n° datée du 30 août 2011 : </u>



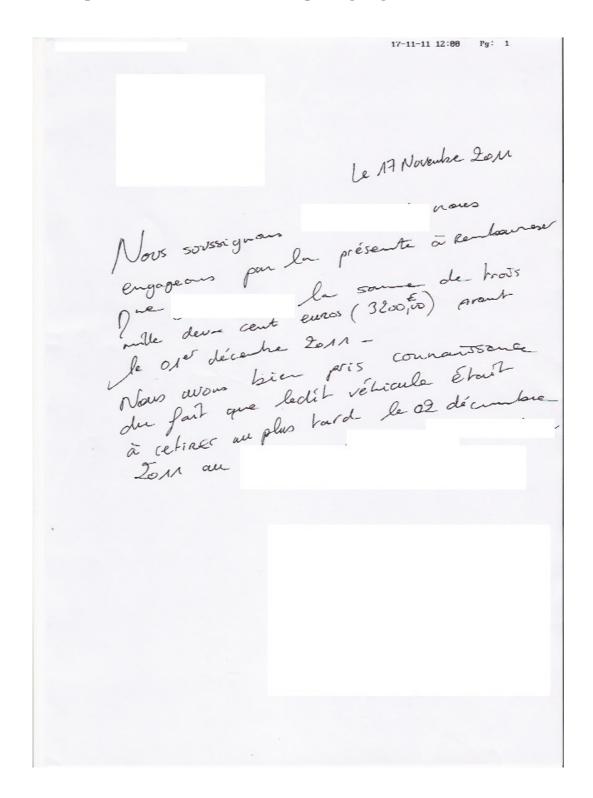


Copie fiche données du dit véhicule :

		Page 1 of 1
		KOTO
Données du véhi	care	ORROW TOYOTA
page d'acqueil. Aide	NMSC: 94102 RAP: 47797 VINI ITDIVI 23X Modèle: SCP10	, mila
Demandes de Garantie	VIN: UTDUV123 Rechercher	
Accord de Garantic		
Geste Commercial	Information technique:	
Données du véhicule Données du véhicule	VIN: JTDJv12: Couleur: 8K8 / Dk.Blue Mc. UPG: Non Modèle: SCP10 / YARIS Date de Production: 26/07/2000 N° Moteur:	
sélectionné Informations Richingues	Modèle: SCP10 / YARIS Date de Production: 26/07/2000 N° Moteur: Informations de vente:	
riccessames installina Historique de la DCI	Date de vente: 04/10/2000 Pays du NMSC: France	
Contrate	RA: PERSONNEL TOYOTA FRANCE Statut: En circulation-normal	
Contrate d'Entration Companier	Accessoires Installés , Historique des DG , Contrats de Garantie :	
Contacts du RA	Accessoires Installés : 0 Historique des DG : 1	
Retour de Pièces	Contrats de Garantie : 0	
Exporter les DG	Campagnes ouvertex (<u>Historique de la Campagne.</u>): Campagne Description Date d'expirat	ion
Imprimer des fiches de garantie	Campagne Description Date d'expirat Rien à afficher.	ion
Log off	Messages du RA	
	Date Message	RA
	Rien å afficher.	Ajouter Message
		.,
	a-europe.com/cws/vchicleinfo/search/dispatchVehicleSearch.do	17/11/2011

Monsieur, Pour faire suite à notre convers expertise le 17/11/2011, veuille 1/ Le véhicule est arrivé par dé La cliente nous a indiqué par té « Après avoir stationné la voitu poussant et tirant mais pas de l'Nous ne pouvions pas regarde 2/ Lorsque nous avons voulu démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect.	sation téléphonique et votre co z trouver ci-joint les éléments panneur, léphone les symptômes suiva re pendant environ 1h30, plus résultat » r le véhicule avant lundi. agnostiquer la panne, nous no e mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél	le jeudi 25/08/2011 à 16h30. ints: possible de démarrer. Test de démarrage en ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le e véhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. me déplacerais pas à votre réunion.
À: Cc: Envoyé: jeudi 3 novembre Objet: Dossier Toyota y Monsieur, Pour faire suite à notre convers expertise le 17/11/2011, veuille 1/ Le véhicule est arrivé par dé La cliente nous a indiqué par té « Après avoir stationné la voitu poussant et tirant mais pas de la Nous ne pouvions pas regarde 2/ Lorsque nous avons voulu di démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	sation téléphonique et votre co z trouver ci-joint les éléments panneur, léphone les symptômes suiva re pendant environ 1h30, plus résultat » r le véhicule avant lundi. agnostiquer la panne, nous no e mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél	purrier recommandé pour votre invitation à une de réponse à votre dossier : . le jeudi 25/08/2011 à 16h30. ints : . possible de démarrer. Test de démarrage en ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le evéhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. me déplacerais pas à votre réunion.
À: Cc: Envoyé: jeudi 3 novembre Objet: Dossier Toyota y Monsieur, Pour faire suite à notre convers expertise le 17/11/2011, veuille 1/ Le véhicule est arrivé par dé La cliente nous a indiqué par té « Après avoir stationné la voitu poussant et tirant mais pas de la Nous ne pouvions pas regarde 2/ Lorsque nous avons voulu di démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	sation téléphonique et votre co z trouver ci-joint les éléments panneur, léphone les symptômes suiva re pendant environ 1h30, plus résultat » r le véhicule avant lundi. agnostiquer la panne, nous no e mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél	purrier recommandé pour votre invitation à une de réponse à votre dossier : . le jeudi 25/08/2011 à 16h30. ints : . possible de démarrer. Test de démarrage en ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le evéhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. me déplacerais pas à votre réunion.
À: Cc: Envoyé: jeudi 3 novembre Objet: Dossier Toyota y Monsieur, Pour faire suite à notre convers expertise le 17/11/2011, veuille 1/ Le véhicule est arrivé par dé La cliente nous a indiqué par té « Après avoir stationné la voitu poussant et tirant mais pas de la Nous ne pouvions pas regarde 2/ Lorsque nous avons voulu di démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	sation téléphonique et votre co z trouver ci-joint les éléments panneur, léphone les symptômes suiva re pendant environ 1h30, plus résultat » r le véhicule avant lundi. agnostiquer la panne, nous no e mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél	purrier recommandé pour votre invitation à une de réponse à votre dossier : . le jeudi 25/08/2011 à 16h30. ints : . possible de démarrer. Test de démarrage en ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le evéhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. me déplacerais pas à votre réunion.
Cc: Envoyé: jeudi 3 novembre Objet: Dossier Toyota y Monsieur, Pour faire suite à notre convers expertise le 17/11/2011, veuille 1/ Le véhicule est arrivé par dé La cliente nous a indiqué par té « Après avoir stationné la voitu poussant et tirant mais pas de Nous ne pouvions pas regarde: 2/ Lorsque nous avons voulu di démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque è lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	sation téléphonique et votre co z trouver ci-joint les éléments panneur, léphone les symptômes suiva re pendant environ 1h30, plus résultat » r le véhicule avant lundi. agnostiquer la panne, nous no e mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél	purrier recommandé pour votre invitation à une de réponse à votre dossier : . le jeudi 25/08/2011 à 16h30. ints : . possible de démarrer. Test de démarrage en ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le evéhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. me déplacerais pas à votre réunion.
Envoyé: jeudi 3 novembro Objet: Dossier Toyota y Monsieur, Pour faire suite à notre convers expertise le 17/11/2011, veuille 1/ Le véhicule est arrivé par dé La cliente nous a indiqué par té « Après avoir stationné la voitu poussant et tirant mais pas de i Nous ne pouvions pas regarde 2/ Lorsque nous avons voulu démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	sation téléphonique et votre co z trouver ci-joint les éléments panneur, léphone les symptômes suiva re pendant environ 1h30, plus résultat » r le véhicule avant lundi. agnostiquer la panne, nous no e mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél	purrier recommandé pour votre invitation à une de réponse à votre dossier : . le jeudi 25/08/2011 à 16h30. ints : . possible de démarrer. Test de démarrage en ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le evéhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. me déplacerais pas à votre réunion.
Envoyé: jeudi 3 novembro Objet: Dossier Toyota y Monsieur, Pour faire suite à notre convers expertise le 17/11/2011, veuille 1/ Le véhicule est arrivé par dé La cliente nous a indiqué par té « Après avoir stationné la voitu poussant et tirant mais pas de i Nous ne pouvions pas regarde 2/ Lorsque nous avons voulu démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	sation téléphonique et votre co z trouver ci-joint les éléments panneur, léphone les symptômes suiva re pendant environ 1h30, plus résultat » r le véhicule avant lundi. agnostiquer la panne, nous no e mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél	purrier recommandé pour votre invitation à une de réponse à votre dossier : . le jeudi 25/08/2011 à 16h30. ints : . possible de démarrer. Test de démarrage en ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le evéhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. me déplacerais pas à votre réunion.
Monsieur, Pour faire suite à notre convers expertise le 17/11/2011, veuille 1/ Le véhicule est arrivé par dé La cliente nous a indiqué par té « Après avoir stationné la voitu poussant et tirant mais pas de Nous ne pouvions pas regarde 2/ Lorsque nous avons voulu di démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. Nous avons donc simplement s' diagnostique n'a pu être effectivous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible par le suite de la contra del contra de la contra de	sation téléphonique et votre co z trouver ci-joint les éléments panneur, eléphone les symptômes suiva re pendant environ 1h30, plus résultat » r le véhicule avant lundi. lagnostiquer la panne, nous ne emécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél servi de lieu de parking pour le le. Nous n'avons donc pas fac de ces éléments, que je ne re	purrier recommandé pour votre invitation à une de réponse à votre dossier : . le jeudi 25/08/2011 à 16h30. ints : . possible de démarrer. Test de démarrage en ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le evéhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. me déplacerais pas à votre réunion.
Pour faire suite à notre convers expertise le 17/11/2011, veuille 1/ Le véhicule est arrivé par dé La cliente nous a indiqué par té « Après avoir stationné la voitu poussant et tirant mais pas de Nous ne pouvions pas regarde 2/ Lorsque nous avons voulu démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	z trouver ci-joint les éléments panneur, eléphone les symptômes suiva re pendan tenviron 1h30, plus résultat » r le véhicule avant lundi. iagnostiquer la panne, nous ne mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél servi de lieu de parking pour le vé. Nous n'avons donc pas fac ut de ces éléments, que je ne re	de réponse à votre dossier : " le jeudi 25/08/2011 à 16h30. ints : possible de démarrer. Test de démarrage en ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le e véhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. me déplacerais pas à votre réunion.
Pour faire suite à notre convers expertise le 17/11/2011, veuille 1/ Le véhicule est arrivé par dé La cliente nous a indiqué par té « Après avoir stationné la voitu poussant et tirant mais pas de Nous ne pouvions pas regarde 2/ Lorsque nous avons voulu démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	z trouver ci-joint les éléments panneur, eléphone les symptômes suiva re pendan tenviron 1h30, plus résultat » r le véhicule avant lundi. iagnostiquer la panne, nous ne mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél servi de lieu de parking pour le vé. Nous n'avons donc pas fac ut de ces éléments, que je ne re	de réponse à votre dossier : " le jeudi 25/08/2011 à 16h30. ints : possible de démarrer. Test de démarrage en ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le e véhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. me déplacerais pas à votre réunion.
expertise le 17/11/2011, veuille 1/ Le véhicule est arrivé par dé La cliente nous a indiqué par té « Après avoir stationné la voitu poussant et tirant mais pas de l'Nous ne pouvions pas regarde 2/ Lorsque nous avons voulu di démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effectu Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	z trouver ci-joint les éléments panneur, eléphone les symptômes suiva re pendan tenviron 1h30, plus résultat » r le véhicule avant lundi. iagnostiquer la panne, nous ne mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél servi de lieu de parking pour le vé. Nous n'avons donc pas fac ut de ces éléments, que je ne re	de réponse à votre dossier : " le jeudi 25/08/2011 à 16h30. ints : possible de démarrer. Test de démarrage en ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le e véhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. me déplacerais pas à votre réunion.
La cliente nous a indiqué par té « Après avoir stationné la voitu poussant et tirant mais pas de Nous ne pouvions pas regarde 2/ Lorsque nous avons voulu di démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque è lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	déphone les symptômes suiva re pendant environ 1h30, plus résultat » r le véhicule avant lundi. lagnostiquer la panne, nous ne e mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél servi de lieu de parking pour le lé. Nous n'avons donc pas fac de ces éléments, que je ne r	unts: possible de démarrer. Test de démarrage en ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le e véhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. me déplacerais pas à votre réunion.
« Après avoir stationné la voitu poussant et tirant mais pas de i Nous ne pouvions pas regarde 2/ Lorsque nous avons voulu di démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	re pendant environ 1h30, plus résultat » r le véhicule avant lundi. lagnostiquer la panne, nous no e mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son véli servi de lieu de parking pour le lé. Nous n'avons donc pas fact de ces éléments, que je ne re	possible de démarrer. Test de démarrage en ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le evéhicule du client. Aucune intervention ou turé de prestation à la cliente.
poussant et tirant mais pas de la Nous ne pouvions pas regarde. 2/ Lorsque nous avons voulu di démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	résultat » r le véhicule avant lundi. iagnostiquer la panne, nous no e mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son véi servi de lieu de parking pour le sé. Nous n'avons donc pas fac de ces éléments, que je ne r	ous sommes rendu compte que la voiture ne l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le evéhicule du client. Aucune intervention ou turé de prestation à la cliente.
Nous ne pouvions pas regarde: 2/ Lorsque nous avons voulu di démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	r le véhicule avant lundi. lagnostiquer la panne, nous no lagnostiquer la panne, nous no la mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons le cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél le rivi de lieu de parking pour le le. Nous n'avons donc pas fac le de ces éléments, que je ne re	l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le véhicule du client. Aucune intervention ou turé de prestation à la cliente.
2/ Lorsque nous avons voulu di démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque è lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible	iagnostiquer la panne, nous no e mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél servi de lieu de parking pour le sé. Nous n'avons donc pas fac de ces éléments, que je ne r	l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le véhicule du client. Aucune intervention ou turé de prestation à la cliente.
démarrait effectivement pas. Le de diagnostique multimarque é lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	e mécanicien a considéré que tant défectueux, nous n'avons cliente de déposer le véhicule pour rapatrier son vél servi de lieu de parking pour le lé. Nous n'avons donc pas fac de ces éléments, que je ne r	l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le véhicule du client. Aucune intervention ou turé de prestation à la cliente.
lieu Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible	pour rapatrier son vél pour rapatrier son vél servi de lieu de parking pour le sé. Nous n'avons donc pas fac de ces éléments, que je ne r	e chez Toyota, lors de notre appel le lundi hicule. Le dépanneur est venu le cherche le e véhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente.
Nous avons donc conseillé à la 29/08/2011. 3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	pour rapatrier son vél servi de lieu de parking pour le sé. Nous n'avons donc pas fac de ces éléments, que je ne r	hicule. Le dépanneur est venu le cherche le véhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente.
3/ La cliente a missionné lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	ervi de lieu de parking pour le ué. Nous n'avons donc pas fac de ces éléments, que je ne r	véhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. ne déplacerais pas à votre réunion.
lendemain, le 30/08/2011. Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	ervi de lieu de parking pour le ué. Nous n'avons donc pas fac de ces éléments, que je ne r	véhicule du client. Aucune intervention ou cturé de prestation à la cliente. ne déplacerais pas à votre réunion.
Nous avons donc simplement s diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible	ié. Nous n'avons donc pas fac i de ces éléments, que je ne r	cturé de prestation à la cliente. ne déplacerais pas à votre réunion.
diagnostique n'a pu être effect. Vous comprendrez donc, au vu Je reste cependant disponible p	ié. Nous n'avons donc pas fac i de ces éléments, que je ne r	cturé de prestation à la cliente. ne déplacerais pas à votre réunion.
Je reste cependant disponible		
Je reste cependant disponible		
Cordialement,		
	-	
		04/11/201

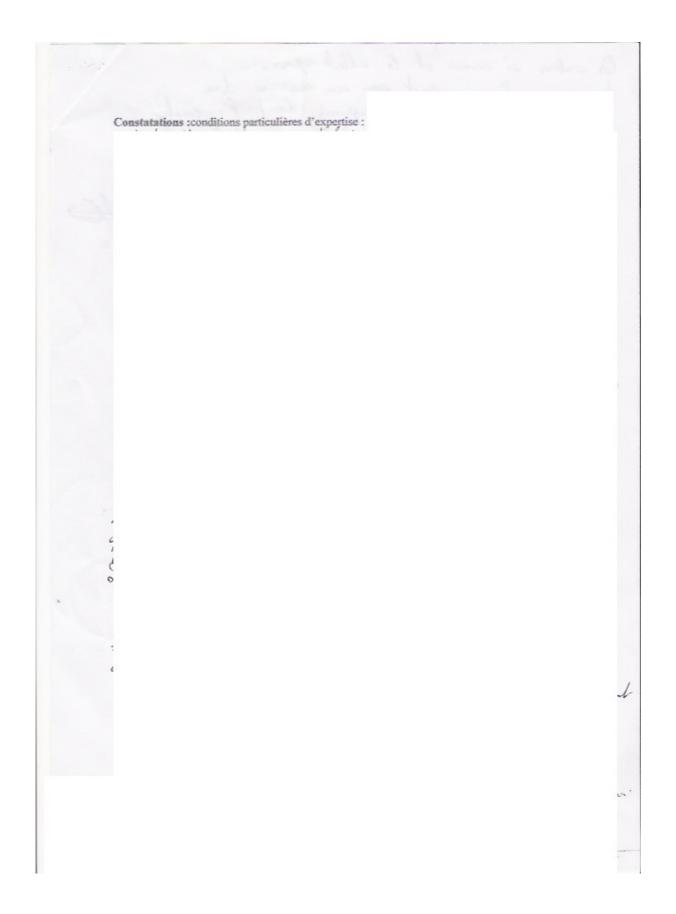
Copie lettre de confirmation émise par le garage:



Copie procès-verbal de constatations du 17/11/2011 :

- 7				
				,
-		Blackly and Salainan	at les constatations & observations des expert	s persents pour donner
	aux assureurs intérentes les éléments comme prise de position par les comp responsabilités éventuelles. Il n'implis	objectais nécessaires à la gestion	al les constatations et deservations des experi du plantier. Il ne peut être considéré par asseu ns les contrats d'assummer et comme une ave ar tel ou tel des assurents concernés des indes	entation des
L	réclamées. Pronriétaire	Tiers	Tiers	
	m	o		
. 1 671	Personnes présentes : Noms Qualité		Partie représentée	Emargement
Joseph Fath	EXPERT	Compagnic:	N^{α} construct one size:	
		Compagnie :	Nº contrat ou sin. :	
		Compagnic:	N° contrat on size, :	
		Compagnir	N° combat on see	
		Сотрадин :	N° control on sin.	
	Parties absentes			
		* *		
	Identification du véhici	Modèle: 4A/4	S Organe défectue	ex
	Nº d'immatriculation : SN 753 Type mine : NIT LO 11 LIS	HO Gome VP	Désignation : Marque :	Nohem
	Nº de série: XTO TV	Energie: ES	Type:	/
	Date 1 th mise en circ. : 04/10 Kilométrage compteur : Au 5/2	167 Content bles	N° de série : Date fabrication	. /
	loms Usure des pneus : AVG : 25 %	- AVD Do% - ARG	% - ARD 50	/
	% 70	7 0	0 001	

Historique : Dates Kilométrag	
Dates Kilométrag	to mise en wiculation (solon date auto grie)
	- Entrewebon auto controle.
30104111 9	Dedouation Esseon du shicule du
Mas In	Culifust Provisous of immatriculation
30 bg 14 160736	7 Intervention
30 108/11	Devis reparation emes par le
03 /11 /11	Neel de aformation also reunion
1 1	
1 1	
1 1	
1 1	
1 1	
11	
11	
1 1	
1 1	
1-1	
1 1	
1 1	
1 1	
1 1	
1 1	
1 1	
/ /	
11	
/ /	
11	1
1 1	
1 1	
1 1	1
111/	



Estimations 1 Rem	s des dommag ise en état du t	ges :		
t. Kem	inse en eun sac	Fournitures		Momants € HT
Main d'œuv € =	re:		heures X	
		Condition de règlement :	TOTAL H.T.V.A.	
		/	TOTAL T.T.C.	
2. Don	nmages annex	5:		
-	/			
Accord des parties :				